



# Escroquerie immobilière au Grand Bois Resort à GIMOUILLE

**Actualité législative** publié le **23/01/2018**, vu **2086 fois**, Auteur : [JURISOFIA - Contentieux - Responsabilité, Bancaire, Travail, Immo.](#)

**La plus grande escroquerie en matière de défiscalisation immobilière vient d'être révélée. L'auteur présumé de cette escroquerie, qui a été mis en examen le 13 octobre 2017 à Versailles, était à la tête du projet immobilier du Grand Bois Resort à GIMOUILLE (Nièvre).**

La plus grande escroquerie en matière de défiscalisation immobilière vient d'être révélée.

L'auteur présumé de cette escroquerie, qui a été mis en examen le 13 octobre 2017 à Versailles, était à la tête du projet immobilier du Grand Bois Resort à GIMOUILLE (Nièvre).

Ce **projet immobilier de luxe** avait de quoi faire rêver : bungalows écologiques, maisons, hôtel avec spa...

Pourtant ce projet n'a jamais vu le jour et les 13,6 millions d'euros investis par les actionnaires ont disparu, faisant **324 victimes dans toute la France**.

Le promoteur immobilier se voyait confier des sommes d'argent importantes par des investisseurs afin d'effectuer des **opérations de défiscalisation immobilière**.

Il faisait miroiter à ses actionnaires des avantages fiscaux et une forte rentabilité sur les opérations immobilières.

**L'escroquerie** qu'il avait mise en place, de type **pyramide de Ponzi**, consistait à empocher l'argent de ses clients et à rémunérer les plus anciens grâce aux capitaux apportés par les nouveaux clients.

Cette fraude pyramidale a fonctionné pendant 11 ans, les nouveaux clients étant attirés par les profits réalisés par les anciens, jusqu'à ce qu'elle s'effondre en 2016 lorsqu'un investisseur **a porté plainte contre l'une des sociétés de placement immobilier**, indiquant ne pas avoir été payé conformément à ce qu'on lui avait promis.

Les victimes de cette fraude peuvent aujourd'hui **se constituer partie civile** auprès du parquet de Versailles.